

22. Une société pacifique

La prolifération des armes à feu doit être contenue, et ce, dans le respect des chasseurs et des sportifs, dont les activités légitimes impliquent des règles de sécurité, d'entreposage et de transport.

Le Bloc Québécois exigera un contrôle accru de la circulation d'armes et de pièces d'armes illégales aux frontières.

Nous exigerons que le programme de rachat des armes d'assaut soit obligatoire, autrement il devient inutile, et que le fédéral modifie les lois afin de définir ce qui constitue une arme d'assaut plutôt que bannir les modèles au cas par cas.

Nous proposons également que, puisque le fédéral manque de sérieux dans le contrôle des armes de poing, qu'il transfère l'entière responsabilité et des sommes associées au Québec afin d'éviter d'accabler les municipalités.

Ces resserrements sont essentiels pour la sécurité de nos communautés. Nous les devons aux victimes d'actes criminels tel le féminicide de Polytechnique.

23. Faire nos choix

Les Québécois sont maîtres chez eux. Ils n'ont pas besoin du gouvernement fédéral pour leur dicter à quoi peut servir l'argent des impôts qu'ils paient chaque année.

Le Bloc Québécois redéposera un projet de loi offrant au Québec un droit de compensation automatique avec plein dédommagement lorsqu'Ottawa crée des programmes fédéraux dans les champs de compétence exclusifs du Québec, ou cherche à assortir ces transferts d'argent de conditions.

Le Bloc Québécois estime qu'il faut abolir la fonction de gouverneur général. Néanmoins, la nomination d'une personne ne parlant pas le français à ce poste est révélatrice de la perte d'influence de la langue française au Canada ainsi que de la moindre importance qui est accordée à cette langue officielle. Ce choix démontre également le manque de crédibilité du gouvernement fédéral dans sa volonté de protéger et promouvoir le français.

